



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: Le digital est mort, vive le numérique !**

**Subject: Re: Le digital est mort, vive le numérique !**

Publié par: oarsman

Contribution le : 29/03/2021 23:16:43

Bah, s'agissant de ces procédés techniques, les indications normatives ne sont pas inutiles.

Cela dit, sûr que quiconque souhaitera utiliser les deux mots trouvera moyen de les distinguer, parfois avec :

- de la mauvaise foi : "*on pourrait légitimement considérer que l'expérience se vit... grâce à ses doigts*"... Dis Siris, décris-moi une expérience digitale !;

- des arguments hasardeux: "*le digital renvoie à l'expérience de cette technologie*"... Euh, "expérience", c'est dans le sens II.b.a ou IV.a.5, là? ;

- ses habitudes personnelles : "On parle d'industrie numérique et de pratiques digitales"... Oui, bon, ce n'est peut-être pas l'avis de tout le monde :

[https://books.google.com/ngrams/graph?content=pratiques+num%C3%A9riques%2Cpratiques+digitales&year\\_start=2010&year\\_end=2019&corpus=30&smoothing=3#](https://books.google.com/ngrams/graph?content=pratiques+num%C3%A9riques%2Cpratiques+digitales&year_start=2010&year_end=2019&corpus=30&smoothing=3#)

Reste une donnée de la journaliste qui fait mouche : "*Une marque ne se numérise pas, elle se digitalise*". Pas faux, ça. Et inversement, on ne *digitalise* guère un livre. Utile piqûre de rappel pour les oublieux.

Si l'Académie avait convié des professionnels du domaine à son examen, elle aurait retenu cette distinction-là, et cet emploi légitime de "(se) digitaliser". Cette fâcheuse habitude de ne pas se renseigner auprès des gens de métier verse de l'eau au moulin des détracteurs de l'Académie, notamment de ceux qui estiment qu'un Office national de terminologie serait à tout prendre plus utile...

...Voire l'internationalisation de l'Office québécois de la langue française, très performant en matière de terminologie. Ce serait chouette, et rien n'empêcherait les immortels de partager leur savoir multiséculaire avec les cousins du Nouveau Monde.

Sans parler de l'INALF (Institut national de la langue française)